

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 29 mars 2016 - 19H00

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :

Mesdames Lydie BOURGOIS et Christine BRASSE, Monsieur Alain KEMPYNCK, absents excusés ayant donné procuration.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé Secrétaire de Séance.

=====

1) Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 mars 2016 - DOB

Madame le Maire invite le conseil municipal à approuver le compte rendu du débat d'orientation budgétaire du 3 mars 2016.

Adopté à l'unanimité

2) Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 mars 2016

Madame le Maire invite le conseil municipal à approuver le compte rendu du conseil municipal du 3 mars 2016 à 19 h 30.

Monsieur DUMONT revient sur la délibération relative au tableau des effectifs de la commune et les explications de Monsieur FIGENWALD relatives aux postes budgétisés et aux postes occupés. Madame le Maire lui rappelle que budgétiser des postes évite à devoir reprendre une délibération en cas de création de poste, mais le conseil municipal est informé en cas de recrutement. Cela se passe ainsi dans toutes les communes.

Monsieur Charles DUMONT remercie Monsieur FIGENWALD de la retranscription fidèle de ses propos lors du dernier conseil. Madame le Maire précise que le personnel communal est impliqué également et lui fera part de ses remerciements

Adopté à l'unanimité

3) Compte-rendu des décisions prises par le Maire.

Monsieur DUHAUT souhaite des explications sur la décision relative à la médiathèque pour un montant de 43 000 €.

Madame le Maire précise qu'il s'agit d'un complément d'ouvrages. Chaque année des crédits sont votés pour compléter les collections.

Monsieur BRAY ajoute que les ouvrages déclassés sont donnés aux écoles.

Adopté à l'unanimité

4) Contribution directes – Vote des taux 2016

Monsieur Voltaire BOUQUE propose au conseil municipal de voter les taux des contributions

directes 2016.

Monsieur DUMONT fait remarquer qu'il n'y a toujours aucune baisse et que son groupe va voter contre.

Madame le Maire précise qu'elle et son groupe tiennent leur promesse électorale puisque le taux communal n'augmente pas et que les investissements continuent.

Adopté à la majorité
(2 contre : Charles DUMONT et Mickaël DUHAUT
1 abstention : Jennifer DELLA-RICCA)

5) Affectation des résultats 2015 – Budget principal

Monsieur Voltaire BOUQUE invite le conseil à affecter le résultat comme suit

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2015	2 258 622,34 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	-
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	858 622,34 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 400 000,00 €
Total affecté au c/1068 :	858 622,34 €
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2015 Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à la majorité
(2 contre : Charles DUMONT et Mickaël DUHAUT)

6) Vote du budget primitif Ville 2016

Monsieur Voltaire BOUQUE présente le budget primitif 2016 de la Ville qui s'équilibre à 9 566 457 € en fonctionnement et à 6 377 735 € en investissement.

Adopté à la majorité
(5 abstentions : Charles DUMONT, Mickaël DUHAUT, Philippe BAROUX, Nicole LELEU
et Christine BRASSE)

7) Affectation des résultats 2015 - ZAE

Monsieur Voltaire BOUQUE invite le conseil à affecter le résultat comme suit :

EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2015	32 619,36 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €

Solde disponible affecté comme suit :	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	32 619,36 €
	0,00 €
Total affecté au c/1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2015	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Adopté à la majorité
(2 abstentions : Charles DUMONT et Mickaël DUHAUT)

8) Vote du budget primitif ZAE 2016

Monsieur Voltaire BOUQUE présente le budget primitif 2016 pour la ZAE qui s'équilibre à 57 419 € en fonctionnement et à 24 800 € en investissement.

Adopté à la majorité
(5 abstentions : Charles DUMONT, Mickaël DUHAUT, Philippe BAROUX, Nicole LELEU
et Christine BRASSE)

Madame le Maire remercie Monsieur BOUQUE, Monsieur LEFRANCQ et Monsieur DELELIS de leur investissement dans l'élaboration de ce budget. Elle précise également que les finances de la ville se portent très bien et que la Ville continuera d'investir selon ses moyens.

9) Subventions aux associations locales

Madame Patricia WACH invite le conseil à voter les subventions 2016 pour les associations.

Monsieur Mickaël DUHAUT demande s'il est possible de consulter les bilans des associations. Madame le Maire répond qu'il s'agit de documents publics.

Adopté à l'unanimité

10) Subventions aux oeuvres d'intérêt général

Madame Patricia WACH invite le conseil à voter les subventions 2016 aux oeuvres d'intérêt général.

Adopté à l'unanimité

11) Collège Albert Debeyre – Participation pour occupation d'équipements sportifs

Monsieur Arnaud FIGENWALD invite le conseil à fixer pour l'année scolaire 2015/2016, la participation du Collège Albert Debeyre pour occupation d'équipements sportifs municipaux à 3 050 €

Monsieur Mickaël DUHAUT souhaite savoir si la Région subventionne la salle Yourcenar. Monsieur FIGENWALD répond qu'elle a participé à la construction et qu'elle n'a donc rien à payer pour l'utilisation.

Adopté à l'unanimité

12) Créances irrécouvrables – Admission en non valeur

Monsieur BOUQUE informe le conseil que Monsieur le Comptable des Finances Publiques propose d'admettre en non valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 1 504,03 €.

Adopté à l'unanimité

13) Tarifs cantine

Madame Charline DENIS invite le conseil municipal à fixer les tarifs de cantine à compter du 1er septembre 2016. Elle propose une augmentation de 5 centimes.

Monsieur DUHAUT dit que son groupe votera contre en raison de l'augmentation.

Madame le Maire explique que le SIVOM augmente ses tarifs et ne souhaite donc pas que le reste à charge soit plus important pour la commune. Les frais de personnel sont très importants. C'est un service rendu à la population.

Monsieur DUHAUT rappelle à Madame le Maire qu'elle s'était pourtant engagée sur l'absence d'augmentation.

Madame LEFEBVRE précise que c'était sur le taux des impôts locaux.

Madame DELLA-RICCA Jennifer demande qu'elle est le prix d'un repas ?

Madame le Maire répond 6,01 € frais de personnel inclus, participation des parents déduite.

Adopté à la majorité

(2 abstentions : Charles DUMONT et Mickaël DUHAUT)

14) Règlement location et tarifs des salles communales

Madame Patricia WACH informe le conseil de la modification et de la réglementation de la mise à disposition des salles.

Madame le Maire précise que cette délibération remanie celle du 17 décembre 2012.

Madame DELLA-RICCA fait remarquer que le responsable des salles n'est jamais à l'heure.

Madame le Maire répond qu'elle lui en fera part.

Monsieur DUHAUT demande si les salles sont gratuites pour le personnel et les élus.

Madame LEFEBVRE lui répond qu'elles l'étaient, mais que dorénavant une contribution sera demandée.

Monsieur DUHAUT pense que les élus devraient payer et c'est la raison pour laquelle il s'abstiendra.

Adopté à la majorité

(2 abstentions : Charles DUMONT et Mickaël DUHAUT)

15) Projet de prise en charge par la commune des frais de perfectionnement (stage, insertion, formation...) de personnel et de licenciés de l'école municipale de gymnastique la Concorde

Madame Marylise BAILLEUL demande au conseil d'émettre un accord de principe favorable à la prise en charge des frais de perfectionnement des personnels et des licenciés de l'école municipale de Gymnastique "La Concorde".

Adopté à l'unanimité

16) Collège Albert Debeyre – Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur Bernard MOULIN propose au conseil de voter une subvention exceptionnelle de

500 € pour l'organisation de la deuxième cérémonie de remise de récompenses à destination des élèves méritants du collège Albert Debeyre.

Adopté à l'unanimité

17) Club de VTT de BEUVRY – Demande de subvention exceptionnelle

Madame Patricia WACH propose au conseil de voter une subvention exceptionnelle d'un montant de 900 € pour l'organisation d'une course VTT dans le cadre du championnat UFOLEP.

Adopté à l'unanimité

(Gaëtan VERDOUCQ ne prend pas part au vote)

18) Construction de la micro crèche – Assurance dommage ouvrage – Etalement de la charge et durée d'amortissement

Monsieur Voltaire BOUQUE rappelle au conseil que dans le cadre de la construction de la micro-crèche, une assurance "Dommage Ouvrage" a été souscrite auprès de la SMABTP. Il précise que l'amortissement de celle-ci doit faire l'objet d'une délibération afin d'étaler la charge de cette assurance et fixer la durée d'amortissement à 10 ans qui est la durée maximale.

Adopté à l'unanimité

19) Programme d'éclairage public 2016 - Rénovation transition énergétique – Demande de financement

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ propose au conseil de solliciter auprès de l'état au titre du soutien à l'investissement public local 2016, une subvention pour le programme d'éclairage public 2016.

Madame le Maire précise que c'est une sollicitation mais sans certitude d'obtention.

Madame DELLA-RICCA souhaite savoir combien de points d'éclairage sont concernés ?

Monsieur VERDOUCQ répond qu'il y a plusieurs programmes prévus. Un point est estimé à 1 200 €

Adopté à l'unanimité

20) Réhabilitation du Pont Dominique – Demande de financement

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ propose au conseil de solliciter auprès de différents partenaires des subventions pour la réhabilitation du Pont Dominique.

Monsieur DUHAUT souhaite savoir si le projet est revu par rapport aux problèmes posés par le premier pont, notamment les bornes qui empêchent le passage des pompiers.

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ répond que les pompiers effectuent des tournées de reconnaissance et savent quelles rues emprunter.

Adopté à l'unanimité

21) Pont de Gorre rue Jacques Morat – Travaux d'aménagement d'un piétonnier et d'un carrefour giratoire – Demande de financement

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ propose au conseil de solliciter différents partenaires afin d'obtenir des subventions pour les travaux d'aménagement d'un piétonnier et d'un carrefour

giratoire au Pont de Gorre.

Monsieur DUHAUT souhaite savoir de quoi proviennent les amendes de police.

Madame LEVEUGLE explique que le département les redistribue aux communes en fonction des projets de mise en sécurité.

Monsieur DUMONT s'interroge sur le devenir de la stèle Jacques Morat.

Monsieur VERDOUCQ répond que la municipalité a prévu sa mise en valeur.

Monsieur DUMONT aimerait que le Club d'Histoire soit associé à ce projet.

Adopté à l'unanimité

22) Restaurant scolaire Chenier – Demande de financement

Monsieur Pierre BEAUVOIS présente le projet de réhabilitation des anciens logements de fonction de l'école Chenier. Il invite le conseil à autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de différents partenaires

Monsieur DUMONT votera "pour", compte tenu du financement.

Adopté à l'unanimité

23) Demande de subventions pour l'informatisation de la médiathèque

Madame GIBON invite le conseil à autoriser Madame le Maire à solliciter des financements pour le projet informatique 2016 de la médiathèque Mots Passant.

Adopté à l'unanimité

24) Animation culturelle – Demande de subvention

Madame Monique GIBON présente au conseil le projet d'animations intitulé "Atelier de découverte culturelle et de création artistique liés à un spectacle". Le montant global est de 13 980 € TTC. Elle invite le conseil à approuver la demande de subventions auprès de différents partenaires.

Adopté à l'unanimité

25) Semaine du jeu – Demande de subventions

Madame Monique GIBON présente au conseil le projet d'animations intitulé "Semaine du Jeu". Le montant global de l'animation s'élève à 2 810 € TTC. Elle invite le conseil à approuver la demande de subventions auprès des différents partenaires.

Adopté à l'unanimité

26) Centre de Loisirs - fonctionnement

Madame Charline DENIS invite le conseil à arrêter le programme et le fonctionnement du centre de loisirs de juillet et août 2016.

Monsieur DUHAUT souhaite savoir s'il y a eu une augmentation. Madame LEFEBVRE répond non.

Adopté à l'unanimité

27) ARTOIS COMM – Convention feux tricolores

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ informe le conseil qu'ARTOIS COMM a réalisé la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise en sécurité des accès à la ZAC du Moulin et notamment l'installation de systèmes complets de feux tricolores. Il est demandé à l'assemblée d'autoriser la ville de LABOURSE à intervenir sur les feux tricolores. Il invite le conseil à autoriser Madame LEFEBVRE à signer la convention relative à la mise en fonctionnement des feux tricolores situés à l'intersection entre la route de Lens et la rue Desuert à LABOURSE.

Adopté à l'unanimité

28) SIADBP – Défense incendie

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ informe le conseil que le SIADBP sollicite la commune de BEUVRY afin d'approuver l'extension de ses compétences et autoriser à proposer la compétence Défense Extérieure contre l'Incendie.

Adopté à l'unanimité

29) Règlement du cimetière

Monsieur VERDOUCQ demande au conseil d'approuver le règlement du cimetière. Il précise que jusqu'à ce jour, aucun règlement n'avait été pris.

Adopté à l'unanimité

30) Adhésion de la commune au système national d'enregistrement de la demande de logements locatifs sociaux

Madame Nadine LEFEBVRE informe l'assemblée que la Commission Intercommunale du Logement prévoit, dans le cadre de la gestion des demandes, la mise en place d'un plan partenarial de gestion des demandes et notamment la mise en place d'un guichet d'enregistrement dans les communes qui le souhaitent.

Madame le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer tout document relatif à cette mise en oeuvre.

Adopté à l'unanimité

31) Lotissement rue Jules Guesde – Convention de rétrocession de voirie

Madame Emmanuelle LEVEUGLE demande au conseil de l'autoriser à signer la convention relative à la rétrocession et au classement dans le domaine public des espaces communs de voirie du lotissement en cours de construction sur le site de l'ex-intermarché

Adopté à l'unanimité

32) Dénomination de rue – Lotissement rue Jules Guesde

Madame Emmanuelle LEVEUGLE propose au conseil de dénommer la voirie du nouveau lotissement rue Jules Guesde. Elle propose rue de la Grésière.

Adopté à l'unanimité

33) Dénomination de résidence rue Jules Guesde

Madame Emmanuelle LEVEUGLE invite le conseil à procéder à la dénomination de la nouvelle résidence. Elle propose résidence des Mousquetaires.

Monsieur DUHAUT rappelle qu'il y a deux noms importants sur la commune : l'Abbé BACON et Dominique JOSIEN. Il serait peut être judicieux d'y penser à l'avenir.

Madame LEVEUGLE explique que lors de leur élection en 2008, il n'y avait qu'une rue avec un nom féminin et qu'il avait été décidé de donner d'autres noms féminins aux nouvelles rues mais finalement les noms attribués se rapportent dorénavant avec le secteur des constructions.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 h 35